



INFO PARENTS, octobre 2025

Chers parents,

Le mois d'octobre est un mois important! Vous recevrez la première communication aux parents portant sur le développement de votre enfant à l'école au plus tard le 12 octobre. Celle-ci sera disponible via Mozaik portail.

Du 30 septembre au 4 octobre se tiendra la semaine de l'école publique. C'est une occasion de souligner la richesse de notre école et des écoles publiques du CSSMB.

De plus, du 6 au 12 octobre se tiendra la semaine de la prévention des incendies. Profitez de l'occasion pour vérifier si vos détecteurs de fumée sont fonctionnels. Nous encourageons les familles à établir un plan d'évacuation pour la maison en revoyant les procédures à suivre avec les enfants. Vous pouvez effectuer un exercice d'évacuation en famille en identifiant les sorties de secours et en déterminant un point de ralliement sécuritaire à l'extérieur. Des exercices d'évacuation seront aussi faits à l'école sous peu.

<https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie/campagne-securite-incendie>

Nous vous invitons à lire le document Vigilance plateformes numériques joint au courriel et provenant du SPVM.

Merci de votre habituel soutien et de votre collaboration,

Julie Lesbvre

Directrice

Valérie Tremblay

Directrice-adjointe



Les parents et l'école

La première séance du conseil d'établissement de l'école Henri-Beaulieu a eu lieu le mardi 24 septembre à 18h30 au local d'arts plastiques. Les parents élus sont : Lamiaa Lachgar, Narimene Alisamel, Reda Zerrok et Mouna Ghribi. Chez les membres du personnel, nous retrouvons Nancy Gilbert (technicienne de notre service de garde), Chantal Challita, orthopédagogue; Sarah-Mireille Aoun, enseignante au régulier et Mme Gabryelle Caron psychoéducatrice. Nous sommes toujours à la recherche d'un membre de la communauté pour finaliser notre CÉ.



L'Unité, intervenante communautaire scolaire

Comme vous le savez sans doute, nous avons une Intervenante communautaire scolaire (ICS), Mme Pia Hasrouni issue de notre quartier. N'hésitez pas à la contacter, pia@centre-unite.com si vous avez besoin d'aide.



Retards des élèves le matin et après le dîner

Il est important d'arriver dans la cour entre 7h50 et 8h00 et entre 12h40 et 12h50. Les retards sont beaucoup trop nombreux, perturbent le déroulement des classes et nuisent à la routine de votre enfant.

Annexe au code de vie

Loi sur l’instruction publique

Interdiction complète du cellulaire et des autres objets pouvant se connecter à internet et vouvoiement, ajout exigé par le MEQ en lien avec la nouvelle loi sur les appareils mobiles (montres intelligentes, cellulaires et autres). Merci d’en discuter avec votre enfant.

ANNEXE



Code de vie



CELLULAIRE

A moins d’une autorisation écrite de la direction, il est interdit d’utiliser tout téléphone cellulaire, tablette, écouteurs, montre intelligente ou tout autre appareil mobile personnel pouvant communiquer avec ou accéder à internet du début jusqu’à la fin du jour de classe, autant sur les terrains et dans les bâtiments de l’école qu’à l’extérieur de ceux-ci lors d’activités scolaires. Le cellulaire doit demeurer à la maison en tout temps.

Cette règle s’applique en tout temps, sauf si la direction décide de la modifier pour une situation particulière (ex. : voyage scolaire, compétition, jour pédagogique, etc.). Dans ce cas, elle en informe les élèves et les parents par écrit.

L’élève et ses parents comprennent et acceptent qu’en cas de bris, perte ou vol de l’appareil, le CSSMB et son personnel ne peuvent être tenus responsables.

Respecter la réputation et la vie privée des autres élèves et du personnel de l’école, notamment en obtenant leur consentement et celui du titulaire de l’autorité parentale ou du tuteur de l’élève, le cas échéant, avant de capter leur image ou leur voix et en utilisant de façon appropriée les réseaux sociaux;

VOUVOIEMENT OBLIGATOIRE

- Je dois vouvoyer tout le personnel de l’école.
- Je dois utiliser le titre de « madame » ou de « monsieur » pour s’adresser au personnel de l’école.





Retards des parents le midi et en fin de journée lorsque vous venez chercher vos enfants

Nous vous demandons d’être à l’heure afin de ne pas surcharger notre Service de garde et d’assurer une sécurité adéquate à vos enfants. Des frais pourraient vous être facturés, trop de problématiques de gestion des retards liés aux parents sont problématiques. Merci d’être à l’heure 😊

	HORAIRE 24-25, dès l
HEURES	NOUVEA
7h50	Accueil des élèves, début de la s
8h00	Entrée dans l’école
11h33	début de la période du dîner



Oublis de matériel

Beaucoup d’enfants arrivent chaque matin sans leur sac d’école ou oublient leur boîte à lunch et autres effets. Merci de bien vérifier, avant leur départ le matin vers l’école, que vos enfants ont tous les effets dont ils auront besoin durant la journée. Ceci évitera les trop nombreux dérangements en classe.

Si vous devez apporter du matériel à votre enfant durant la journée, il lui sera remis au moment des pauses uniquement afin de ne pas perturber le déroulement de la classe.



Retour à la maison, fin de journée

RAPPEL

Nous tenons à vous rappeler ceci : la surveillance de l'école en fin de journée se termine à 15h35, et aux abords de l'école et dans la cour seulement. L'école ne fait aucune surveillance sur les diverses rues du voisinage.

En fait, il est de la responsabilité des parents à veiller à un retour à la maison sécuritaire, tout comme ce qui peut se passer au parc les soirs ou la fin de semaine relève des parents.

Nous vous invitons à discuter de façon sérieuse avec vos enfants afin que tous puissent retourner à la maison de façon sécuritaire.



Sécurité des élèves

Nous tenons à rappeler aux parents nos règles de sécurité :

1. Tout adulte doit se présenter au secrétariat et ne peut entrer ou circuler dans l'école sans autorisation.
2. Tout parent qui vient chercher son enfant au Service de garde n'a pas l'autorisation de circuler dans l'école.
3. Les parents doivent rester à l'extérieur de la grande cour de récréation et de la cour des maternelles en tout temps.
4. Les élèves du préscolaire et du primaire ne peuvent pas entrer dans la cour avant 7h50 et doivent avoir quitté au plus tard à 15h35. Il n'y a aucune surveillance dans la cour ou sur l'allée avant 8h05.
5. Au retour du dîner, les élèves ne peuvent pas se trouver sur le terrain de l'école et entrer dans la cour avant 12h40.
6. Nous demandons aux parents d'être vigilants en circulant en voiture autour de l'école et de respecter la signalisation. Les enfants doivent traverser la rue aux intersections. Nous vous invitons à éviter d'utiliser la voiture pour vous rendre à l'école le matin, nous vous serions gré de marcher avec vos enfants.
7. Évitez de traverser la rue directement devant l'allée. Priorisez le passage piétonnier situé devant l'entrée du secrétariat.



Portail Mozaïk

Depuis plusieurs années, l'école utilise le portail Mozaïk qui donne accès à plusieurs informations : horaire, état de compte, première communication aux parents, bulletins, etc. Vous pouvez même motiver les absences de votre enfant en utilisant l'application. Téléchargez l'application ou rendez-vous à l'adresse <http://portailparents.ca> pour y avoir accès.

Prenez note qu'aucune communication ou bulletin ne seront imprimés, le tout étant disponible sur Mozaïk.



Identification des objets

Nous vous demandons de bien identifier (prénom, nom de famille et groupe) les objets que vous laissez au secrétariat pour qu'ils soient remis à votre enfant.



Bénévoles

L'école a toujours besoin de bénévoles pour diverses activités. Si vous êtes intéressés à participer à l'une ou l'autre de nos activités, n'hésitez pas à nous en informer via un message à l'enseignant(e) ou à communiquer avec Pia Hasrouni, pia@centre-unite.com.

Il est **obligatoire** de remplir le document d'antécédents judiciaires pour tout parent ayant un contact direct avec un élève ou un groupe d'élèves dans les diverses activités. Pour ce faire, vous devez vous présenter au secrétariat de l'école avec 2 pièces d'identité. Tous ces renseignements sont bien sûr, confidentiels!



Service de garde

Nous vous rappelons que le service de garde n'est pas une halte-garderie. Il est nécessaire d'inscrire votre enfant à l'avance au service de garde afin qu'il puisse le fréquenter lors des journées de Classe ainsi que lors des journées pédagogiques.



Mini-Bibliothèque Chameran

La Mini-bibliothèque au parc Painter rouvrira le 8 octobre prochain jusqu'au 6 mai. Elle sera ouverte les mardis de 15 h à 18 h et les dimanches de 13 h à 17 h. C'est gratuit !



Notre projet éducatif

Notre projet éducatif est disponible sur notre site internet. N'hésitez pas à le consulter en cliquant [ici](#).



Activités D'halloween

Des détails suivront.



<https://www.reverso.net/traduction-texte>

Bon mois d'octobre!

